

# Engagement de la Suisse en Thaïlande après le tsunami



En Thaïlande, le tsunami a détruit une grande partie des infrastructures côtières. Les villages de pêcheurs des îles de Ko Phra Thong et Ko Kho Khao ont payé un très lourd tribut. ©DDC

## Contexte

Le 26 décembre 2004, un tsunami dévastait les côtes du sud-est de l'Asie et de certaines régions d'Afrique. C'était il y a dix ans. A l'époque, la catastrophe avait fait 225 000 morts et bouleversé la vie de millions de personnes dans treize pays bordés par l'océan Indien, de l'Indonésie à la Somalie. Dans le monde entier, le tsunami a provoqué un immense élan de solidarité envers les victimes. En Suisse, les dons publics et privés se sont élevés à plus de 300 millions de francs. Ces fonds ont été affectés à des opérations d'urgence et à des programmes de reconstruction pour les victimes du tsunami en Thaïlande, en Inde, en Indonésie, en Somalie et au Sri Lanka.

En Thaïlande, le séisme sous-marin et le tsunami qu'il a provoqué ont causé la mort de quelque 8000 personnes. 3000 autres furent portées disparues. Les touristes constituèrent environ la moitié des victimes. Les autorités thaïlandaises et la population locale se sont immédiatement et fortement mobilisées pour organiser des secours ; grâce à leur réactivité et à leur engagement, elles ont pu sauver et prendre en charge de nombreuses personnes, y compris des Suisses.

La catastrophe a détruit une grande partie des infrastructures côtières. Les villages de pêcheurs des îles proches du littoral ont payé le plus lourd tribut. De nombreuses familles ont perdu des proches, ainsi que leurs maisons, bateaux et matériel de pêche.

Les autorités thaïlandaises ont réagi de manière parfaitement adaptée à la situation, permettant ainsi à l'Aide humanitaire de la Confédération de mettre en place des mesures d'aide d'urgence et d'épauler l'ambassade de Suisse à Bangkok dans la gestion de la crise afin de soutenir au mieux les ressortissants suisses. Par la suite, l'Aide humanitaire a lancé, en collaboration avec les autorités

locales, un projet de réhabilitation des infrastructures et moyens de subsistance sur les îles de Ko Phra Thong et de Ko Kho Khao, à 150 km au nord de la ville de Phuket.

## Aide d'urgence fournie par la Suisse

Au lendemain du tsunami de 2004, l'Aide humanitaire de la Confédération a réagi en envoyant une équipe d'intervention rapide (EIR), qui a cerné les premiers besoins et lancé les opérations d'aide d'urgence. Le coordinateur de la DDC a reçu l'appui de onze experts du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et du Pool d'intervention en cas de crise (KEP) du DFAE dans les domaines du service consulaire, de l'assistance psychologique et de la logistique.

Les représentations de la Suisse à l'étranger peuvent venir en aide aux ressortissants suisses qui se trouvent en difficulté. Dans le cas de la Thaïlande, l'ambassade de Suisse à Bangkok a ouvert un bureau à Phuket en coopération avec la DDC pour répondre aux besoins.

Les mesures d'urgence, qui ont coûté environ un million de CHF, ont été déployées dans les domaines suivants :

- fourniture de médicaments et de soins médicaux pour 10 000 personnes pendant trois mois
- envoi de médecins légistes suisses pour aider les autorités thaïlandaises à identifier les victimes
- aide portée à l'ambassade de Suisse à Bangkok dans l'exercice de la protection consulaire, de l'accompagnement psychologique et de l'évacuation des ressortissants suisses concernés

## Reconstruction de villages de pêcheurs

Dans un deuxième temps, grâce à ses propres fonds et à ceux de la Chaîne du bonheur, la DDC a pris en charge la réparation de 27 maisons, deux écoles, un centre de soins, trois lieux de réunion, ainsi que la reconstruction de débarcadères et de rues dans quatre villages de pêcheurs des îles de Ko Phra Thong et Ko Kho Khao. La DDC a également aidé directement des pêcheurs affectés directement par le tsunami en leur livrant 73 bateaux munis du matériel nécessaire. Outre la réhabilitation des infrastructures, l'objectif du projet était d'aider la population en mesure de retourner sur les îles à retrouver son indépendance financière. Dans cette optique, des potagers et des élevages de poissons ont été créés avec la collaboration de la population.

La construction des infrastructures s'est achevée en 2008. Dans la période qui a suivi, le recul des stocks de poissons et une amélioration des possibilités de logement et de travail sur le continent ont eu pour effet de modifier le lieu d'attache de la population aux îles, ce qui a entraîné des répercussions sur l'utilisation des infrastructures.



La DDC a aidé directement les pêcheurs en leur livrant 73 bateaux munis du matériel nécessaire. (DDC)

### Faits et chiffres

**3'000'000 CHF:** montant global de l'aide fournie par la DDC suite au tsunami en Thaïlande

**500** documents de voyage provisoires environ furent délivrés par les représentations suisses en Thaïlande

**73** bateaux de pêche ont été mis à disposition des pêcheurs affectés par le tsunami

### Collaboration de diverses unités du DFAE

Lorsque surviennent des catastrophes naturelles majeures, plusieurs unités du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) viennent soutenir et compléter le travail de l'Aide humanitaire, en particulier dans la phase d'urgence. Cette étroite collaboration entre les différents services fédéraux et acteurs extérieurs est coordonnée par la Centrale d'intervention de l'Aide humanitaire.



### Informations complémentaires

DDC

Aide humanitaire et CSA

Sägestrasse 77, Köniz, 3003 Berne

Tél.: +41 31 322 31 24

Fax: +41 31 324 16 94

E-mail: [hh@deza.admin.ch](mailto:hh@deza.admin.ch)